

## ANNEXE No 6

cette piste sont tous des étrangers, j'ai lu leurs noms, ce matin, le secrétaire réside à St-Louis, et le président à Houston, Texas. Bien entendu, ce comité n'a pas pouvoir de sommer ces personnes à comparaître devant lui, mais j'ai pensé qu'il ne serait que juste pour cette Association si on les informait de quelque façon, par télégramme ou lettre, que cette enquête a lieu et que l'on désire qu'ils y assistent et montrent les livres de l'Association qui sont, bien entendu, sous le contrôle du comité puisque l'Association est incorporée ici.

M. McCARTHY.—Est-elle incorporée au fédéral?

M. RANEY.—Par le gouvernement d'Ontario.

M. McCARTHY.—Alors, la juridiction appartient au gouvernement d'Ontario.

M. RANEY.—Je crois que c'est ici, ils sont en Canada.

M. McCARTHY.—Non, non.

M. RANEY.—Nous ne discuterons pas cela maintenant, à tout événement, mais pour toutes fins pratiques nous sommes dans cette situation que nous ne pouvons forcer ces hommes à comparaître s'ils ne le veulent pas, mais que nous pouvons les obliger à soumettre leurs livres. Je crois qu'il serait juste vis-à-vis de ces messieurs et de leur Association, de les avertir que cette question a été discutée par le comité et les inviter à comparaître et à soumettre leurs livres.

La requête de M. Raney pour inviter l'honorable Adam Beck à comparaître devant le comité est appuyée, M. Raney se chargeant de communiquer avec M. Beck avec l'entente qu'il assistera à la séance le lendemain ou le jour suivant comme cela lui conviendra.

Il est ordonné que M. Cumming, de Truro, soit sommé de comparaître le jour de la semaine prochaine qui conviendra le mieux.

Il est ordonné que le président et le secrétaire de la *Fort-Erie Race Track Association* soient informés par télégramme, tel que suggéré par M. Raney, que le comité sera heureux de les voir assister à la séance en y apportant leurs livres si la chose leur convient.

M. MEREDITH, C.R., demande que l'honorable M. Décarie, ministre des Travaux publics, qui est le député du comté dans lequel se trouve le *Montreal Jockey Club*, soit sommé de comparaître, ce monsieur l'ayant informé qu'il serait prêt à donner au comité tous les renseignements qu'il possède, de même que M. Silas A. Carpenter, chef du bureau des détectives, Montréal, soit sommé de comparaître devant le comité. L'honorable M. Décarie, dit-il, ne pourra pas être ici avant jeudi à cause de ses engagements officiels à Québec.

Il est ordonné que l'honorable M. Décarie soit requis d'être présent jeudi ou à telle date ultérieure qui lui conviendra.

M. McCarthy demande que le Colonel H. J. Grasset, chef de police de Toronto, soit sommé de comparaître le même jour que le détective Carpenter.

Il est ordonné que le Colonel Grasset et le détective Carpenter soient sommés de comparaître devant le comité.

*Par M. Moss:*

Q. Je vous demandais, je crois, M. Quinn, à l'ajournement de la séance du comité, au sujet de l'élevage des chevaux dans le comté de Peel, relativement à votre expérience au sujet de la guerre du Sud-Africain et vos achats subséquents de chevaux de cavalerie pour l'armée britannique. Je voudrais que vous nous donniez un aperçu de votre expérience à ce sujet? R. Nous avons acheté une quantité de chevaux dans ce but dans le comté de Peel, mais je le dis avec regret, nous étions bien en arrière de ce que nous aurions pu faire; la demande était bien plus forte que l'offre. Mais tous les chevaux disponibles furent achetés par nous et expédiés.